



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

REUNION DU 24 NOVEMBRE 2021

PV N°11

Président : MR SEJOTTE André.

Présents : Mr BALESTRAT Christian, Mr LIOBET Guilhem, Mr VILLENEUVE Michel, Mr DUGENY Rodolphe, Mr DUFOSSET Alexandre, Mr FRACHET Olivier

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission rappelle aux clubs que tout changement de dates, d'horaires ou de terrain doit se faire uniquement via footclubs au moins 7 jours avant la date prévue pour la rencontre concernée et avec accord des deux clubs.

La commission rappelle aux clubs qu'ils doivent saisir les résultats sur footclubs avant le Lundi 14h00 sous peine d'amende.

CHAMPIONNATS

Catégorie U17



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Niveau 1 : D1

Calendrier

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	X	A8	A9	A10	MR
Dates	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03	02/04	09/04	16/04
Journées	A11	R1	R2	R3	MR		Coupe	R4	R5	Coupe	R6	R7	R8	MR
Dates	23/04	30/04	07/05	14/05	21/05	28/05	04/06	11/06						
Journées		Coupe	R9	R10	R11									

A= Journées aller

R= Journées retour

MR= Match de rattrapage

FORFAIT

Vu le mail du club de l'AS Bosmie l'Aiguille Charroux du 18/11/2021,

- la commission prend acte de son forfait pour le match les opposant à l'E. Rochechouart/FC 2 Vallées
- enregistre le résultat suivant :

E.Rochechouart/FC 2 Vallées : 3 (3 points) – E. Bosmie/Isle/Condat : 0 (- 1 point)

Amende de **27 euros** au club de l'AS Bosmie l'aiguille Charroux (520966) pour son 2eme forfait.

Niveau 2 : D2

Calendrier 1ere phase

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	X	R3	R4	R5	

A= Journées aller

R= Journées retour

MR= Match de rattrapage



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Suite au souhait de la commission des jeunes de la Creuse d'intégrer, par les équipes creusoise, le championnat U 17 D2 en 2^{ème} phase, une réunion d'harmonisation sera organisée entre les deux commissions avant la reprise de la 2eme phase.

La date limite pour les engagements supplémentaires est fixée au **13 Décembre 2021.**

Catégorie U15

Calendrier 1ere phase « brassage »

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	X	R3	R4	R5	

A= Match aller

R= Match retour

MR= Match de rattrapage

La commission rappelle aux clubs qu'à l'issue de la 1ere phase, les 2 premiers de chaque poule monteront en D1 et se disputeront l'unique montée en ligue en 1 phase de 9 matches aller.

La date limite pour les engagements supplémentaires pour la D2 est fixée au **13 Décembre 2021.**

Changement de terrain et d'horaire :

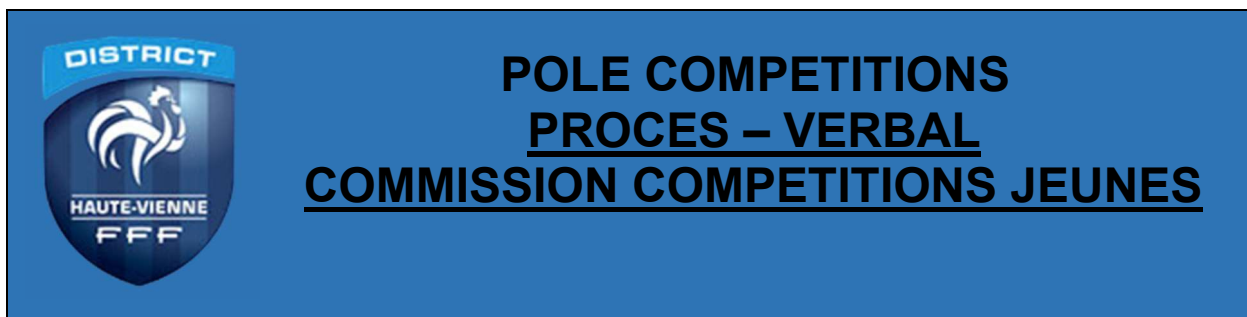
POULE B

Match N° 51470.2

Suite au mail du club SA. Le Palais du 23/11/2021, le match opposant les équipes de l'E. **Le Palais SA/St JUST 1** et l'**Usec 1** prévu initialement sur le terrain Jules Ferry à Le Palais se jouera sur le **Terrain de St Just le Martel**. L'horaire reste inchangé.

POULE C

Match N° 51485.2



Vu l'accord des 2 clubs saisi sur Fooclubs, le match opposant les équipes de l'AS Panazol et de l'Usecc 2, se jouera à 14h00.

Match N° 51483.2

Vu le mail du club de CS Feytiat du 23/11/2021, le match opposant les équipes U 15 de CS Feytiat 1 et de l'E. Chate/Ne/Ey/Lacro 1 initialement prévu sur le terrain Pierre LACORE 1 à 15h00 aura lieu sur le terrain Pierre LACORE 2 à 13h00.

POULE E

Match N° 51513.2

Suite au mail du club de Limoges ASPTT du 17/11/2021, le match opposant les équipes de l'E.Lges Asptt/Landouge 1 et de l'AS Nexon/AS Bosmie Charroux initialement prévu sur le terrain de Buxerolles à Limoges se jouera sur le terrain du Mas Loge à Landouge. L'horaire reste inchangé.

COUPES DEPARTEMENTALES

La commission des jeunes rappelle aux clubs que les règlements relatifs aux coupes U19, U17 et U15 sont téléchargeables sur le site du District.

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

Les clubs intéressés pour recevoir les finales ces coupes, dont la date n'est toujours pas fixée, peuvent faire acte de candidature auprès du district avant le Mardi 1^{er} Février 2022.

U19 : Challenge « Jean ROCHE »

Liste des équipes engagées :

AS Aix sur Vienne 2
CS Feytiat 1
Limoges Football 1

CA Rilhac Rancon1
JA Isle 1
US Limoges la Bastide 1

E.F. Val de Vienne 1
Limoges Beaubreuil 1



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

U17 : Challenge « Maurice BONNET »

Match N° 24125459 DU 06/11/2021

Feuille de match hors délai, amende de **21 €** au club de Verneuil sur Vienne SC (520964).

Match N° 24125465 DU 06/11/2021

Feuille de match hors délai, amende de **21 €** au club de Verneuil sur Vienne SC (520964).

U15 : Challenge « Roger LEGER »

Suite à la demande du Bureau du Comité Directeur du District et à titre exceptionnel, la commission demande aux clubs de l'E.F. Val de Vienne et de Bonnac la Côte qui avaient oublié de s'engager en coupe U15 principale et consolante d'organiser (après s'être engagé) avant le 2eme tour un match opposant leurs équipes U15 comptant pour le 1^{er} tour. Ils devront aviser, suffisamment tôt, le district de la date retenue pour ce match pour que celui-ci désigne un arbitre.

Le vainqueur de ce match sera qualifié pour le 2eme tour, le perdant sera intégré en coupe consolante.

Fin de séance à 19h30

La prochaine réunion aura lieu le 30 Novembre 2021 à 18h30.

Le Président
Mr SEJOTTE André

Le secrétaire
Mr DUFOSSET Alexandre

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI